

POURQUOI?

Depuis 2014, les régions gèrent l'essentiel des fonds européens structurels et d'investissement (Fesi), une compétence qu'elles réclamaient de longue date.

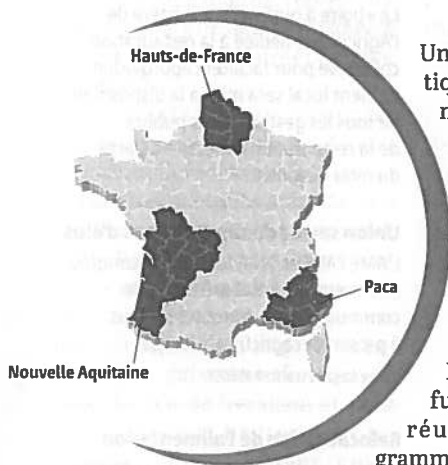
POUR QUI?

Les porteurs de projet, souvent découragés par la complexité des procédures d'obtention des crédits, doivent trouver dans cette nouvelle organisation plus de lisibilité.

COMMENT?

Les régions s'adressent aux acteurs économiques qu'elles connaissent bien afin de faire remonter des projets susceptibles d'entrer dans le cadre des Fesi.

Fonds européens A chaque région sa stratégie et son organisation



Une plateforme de robotique humanoïde, des formations aux métiers des travaux publics pour les demandeurs d'emploi... Ces exemples de projets étaient au menu du dernier comité de suivi des fonds européens organisés en Nouvelle Aquitaine (*). Dans cette vaste région fusionnée en janvier, la réunion des trois programmes opérationnels n'a pas perturbé l'entrain général.

GESTION À LA CARTE

Avec un taux de programmation de 20%, les responsables régionaux se montrent « globalement satisfaits ». La Nouvelle Aquitaine gère désormais une enveloppe européenne de 2,5 milliards d'euros. Une partie, 1,5 milliard, est issue du fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Le fonds européen de développement régional (Feder) est abondé de 717 millions d'euros pour des projets soutenant la recherche et l'innovation, la compétitivité des PME ou la transition écologique et énergétique. Et 155 millions permettent de financer des projets contribuant au retour à l'emploi de personnes en grande difficulté. « Jusqu'à la fin de la programmation, en 2020, chaque région suit son programme, avec sa

propre organisation » tranche Isabelle Boudineau, vice-présidente du conseil régional chargée de l'Europe.

Depuis 2014, les régions gèrent seules les enveloppes dédiées au développement régional qui leur sont attribuées par l'Union européenne. « Il n'y a pas de schéma d'organisation imposé par l'Europe ou l'Etat, mais des règles communautaires que les régions doivent respecter », explique Julie Gourden, au Commissariat général à l'égalité des territoires. La chargée de mission « affaires européennes » distingue les collectivités qui ont choisi un mode centralisé, avec une direction dédiée aux fonds européens, voire aux contreparties régionales, et un mode décentralisé.

Là, ce sont les directions techniques qui jouent un rôle fort, avec un référent « Europe » chargé d'identifier les projets à proposer. Dans la région Nouvelle Aquitaine, Poitou-Charentes s'appuie sur un service dédié à la gestion des fonds structurels alors qu'en Aquitaine, les dossiers sont instruits au sein des directions. « Dans le Limousin, une organisation intermédiaire est en place », conclut Isabelle Boudineau, qui observe ces différences pour réfléchir à l'après-2020. Hauts-de-France, qui gère la



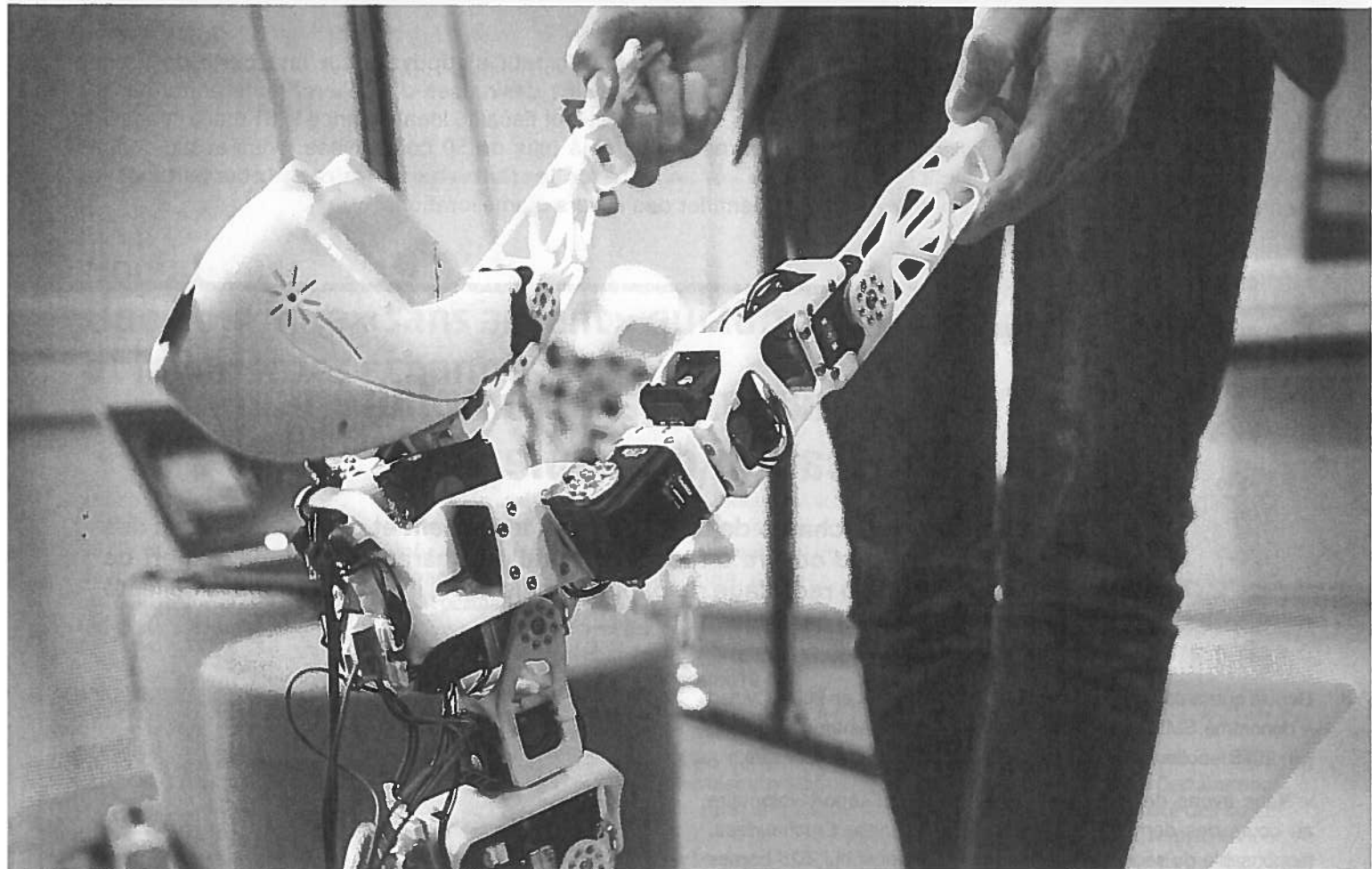
AVANTAGE

Les régions ont une bonne connaissance des candidats potentiels aux aides du Feder.



INCONVÉNIENT

Atteindre les objectifs fixés par l'Europe n'est pas simple en raison de l'alternance politique et de la fusion.



En Aquitaine, le projet Poppy éducation est la première plateforme de robotique humanoïde et open source au monde, basée sur l'impression 3D.

G. ALBAN/ALPC

plus grosse enveloppe régionale française (2,8 milliards d'euros pour les quatre fonds), choisit de faire converger les pratiques des deux anciennes régions qui la composent, Nord-Pas-de-Calais et Picardie : « Nous tentons d'harmoniser nos calendriers en organisant des appels à projets et en tenant des comités de programmation communs aux deux territoires »,

TÉMOIGNAGE

« Développer les appels à projets pour améliorer la programmation »

RAPHAËLE DE GIULI MORGHEN, directrice de l'Autorité de gestion au sein du service « Europe » du conseil régional de Paca

« Le conseil régional a calqué en quelque sorte son organisation sur celle des services "Europe" des secrétariats généraux aux affaires régionales avec une direction chargée de définir la stratégie et une autre fonctionnelle. Il a choisi de développer les appels à propositions et à projets pour améliorer la programmation, puis la consommation des fonds structurels. Cela facilite la communication autour des aides européennes, en touchant un public plus large, et donne la possibilité d'animer la programmation en fixant des rendez-vous. Enfin, la définition des cahiers des charges permet aux services d'atteindre à la fois les priorités définies par la région, et celles fixées par l'Europe. »

gée de définir la stratégie et une autre fonctionnelle. Il a choisi de développer les appels à propositions et à projets pour améliorer la programmation, puis la consommation des fonds structurels. Cela facilite la communication autour des aides européennes, en touchant un public plus large, et donne la possibilité d'animer la programmation en fixant des rendez-vous. Enfin, la définition des cahiers des charges permet aux services d'atteindre à la fois les priorités définies par la région, et celles fixées par l'Europe. »

explique la vice-présidente du conseil régional chargée des Affaires européennes. Une direction générale « Europe » chapeaute les services des deux ex-régions avec un objectif: programmer 25% des fonds d'ici à la fin de l'année. Pour y parvenir, Hauts-de-France s'attaque au point noir des aides européennes, la contrepartie financière nécessaire pour décrocher des crédits qui ne couvrent souvent que la moitié des budgets des projets. Ainsi, alors que le taux moyen de cofinancement pour les projets déposés dans le cadre du Feder pour la période 2007-2013 était en moyenne de 32%, il sera désormais porté à 50%.

SIMPLIFICATION

Nouvelles compétences, nouveaux territoires, nouveaux exécutifs, les régions ont cumulé les changements depuis le début de la programmation des fonds européens en 2014. Mais les chiffres récents montrent que ces mouvements ont peu affecté les services. Le taux moyen de programmation en France s'établit aujourd'hui à 10% pour le Feder et 17% pour le FSE. « Les régions ont choisi leur organisation selon leur culture et leurs habitudes, assure l'Assemblée des régions de France. Aucun des modèles ne s'impose comme le meilleur. Mais la gestion des fonds en région simplifie la vie des différents intervenants et les taux de programmation sont satisfaisants. » ● **Caroline Garcia**

(*) La région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes s'appellera Nouvelle Aquitaine à compter du 27 juin.